

***Demande d'ajout d'usages pour le 1420, boulevard du Mont-Royal***

J'ai écouté la séance d'information du 17 octobre et la séance de questions du 31 octobre. Globalement, je trouve que le 1420 Mont-Royal est un beau projet.

Mon inquiétude en tant que résidente du quartier, concerne l'augmentation de la circulation qui pourrait perturber la quiétude du quartier (tous les usages) et surtout l'ajout de la salle événementielle.

Circulation et quiétude dans le quartier

L'étude de circulation et d'achalandage qui a été réalisée par CIMA+, l'a été durant la pandémie. Je pense que ça ne reflète pas la réalité.

Avec le REM, contrairement à ce qui a été dit, je pense que la circulation autour de la station va augmenter (taxis et particuliers qui vont venir déposer des personnes) et ce, en continu.

Je ne vois pas sur quelles bases CIMA+ affirme que les résultats de l'étude sur l'achalandage et la circulation seraient sensiblement les mêmes en post pandémie alors que l'université et le CEPSUM sont pleinement en fonction.

Salle événementielle

Selon le document « demande intégration usages additionnels (art.89) », il semblerait que le nombre d'événements publics se limiterait à 4 -6 par année. Ce qui m'apparaît raisonnable.

- Est-ce que cette limite d'événements sera inscrite dans la convention de co-propriété du 1420 Mont-Royal ?
- Est-ce que le calendrier des événements pourrait être partagé avec les résidents du quartier (puisque ceux-ci sont affectés par l'achalandage)?
- Est-ce qu'il pourrait y avoir un arrimage entre le calendrier des Carabins et celui de la salle événementielle? Je constate en tant que résidente qu'il est très difficile de stationner dans la rue quand il y a un match des Carabins.
- Est-on assuré que le nombre d'événements sera vraiment limité à environ 6 événements annuels? Sinon il faudrait voir s'il y a plus d'événements, à ce que la circulation et les endroits pour garer les autos seront bien pris en charge lors des événements.

Restaurant

Concernant le restaurant, cette activité ne devrait pas trop perturber la circulation et l'achalandage étant donné la capacité de 80 couverts (520 m2). La plupart des clients externes pourront garer leur auto dans le stationnement souterrain.

Résidente du quartier (avenue Beloeil)

Nina Laudadio